

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D176

Séance du 24 juin 2010 - Convocation du 17 juin 2010

Compte rendu affiché le 2 juillet 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Myriam MARMONIER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET.

Absents représentés

M. CHRETIN par M. BUFFARD, Mme BROSSARD par Mme GLATARD, Mlle FERNANDES par Mme GOYON, Mlle ROGER par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Acquisition de parcelles : Notre-Dame de Bellegarde

La commune a prévu de réaliser cette année un terrain de football en revêtement synthétique sur l'emplacement actuel de l'aire de jeu en gore qui ne sera prochainement plus homologable.

Cette réalisation impose de procéder à des opérations foncières telles que définies dans le plan joint en annexe.

Il s'agit d'une part d'une régularisation des limites de propriétés entre la commune et l'association immobilière de Notre-Dame de Bellegarde, d'autre part, de l'acquisition par la commune d'une parcelle de 400 m² complémentaire au prix qui sera fixé par France Domaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Plan Local d'Urbanisme,
- CONSIDERANT la nécessité de procéder aux régularisations et acquisitions foncières définies ci-dessus,
- **DECIDE de procéder aux mutations foncières décrites ci-dessus conformément au plan joint en annexe de la présente délibération,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 24 juin 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/06/2010
- Publication ou affichage le 29/06/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 juin 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.